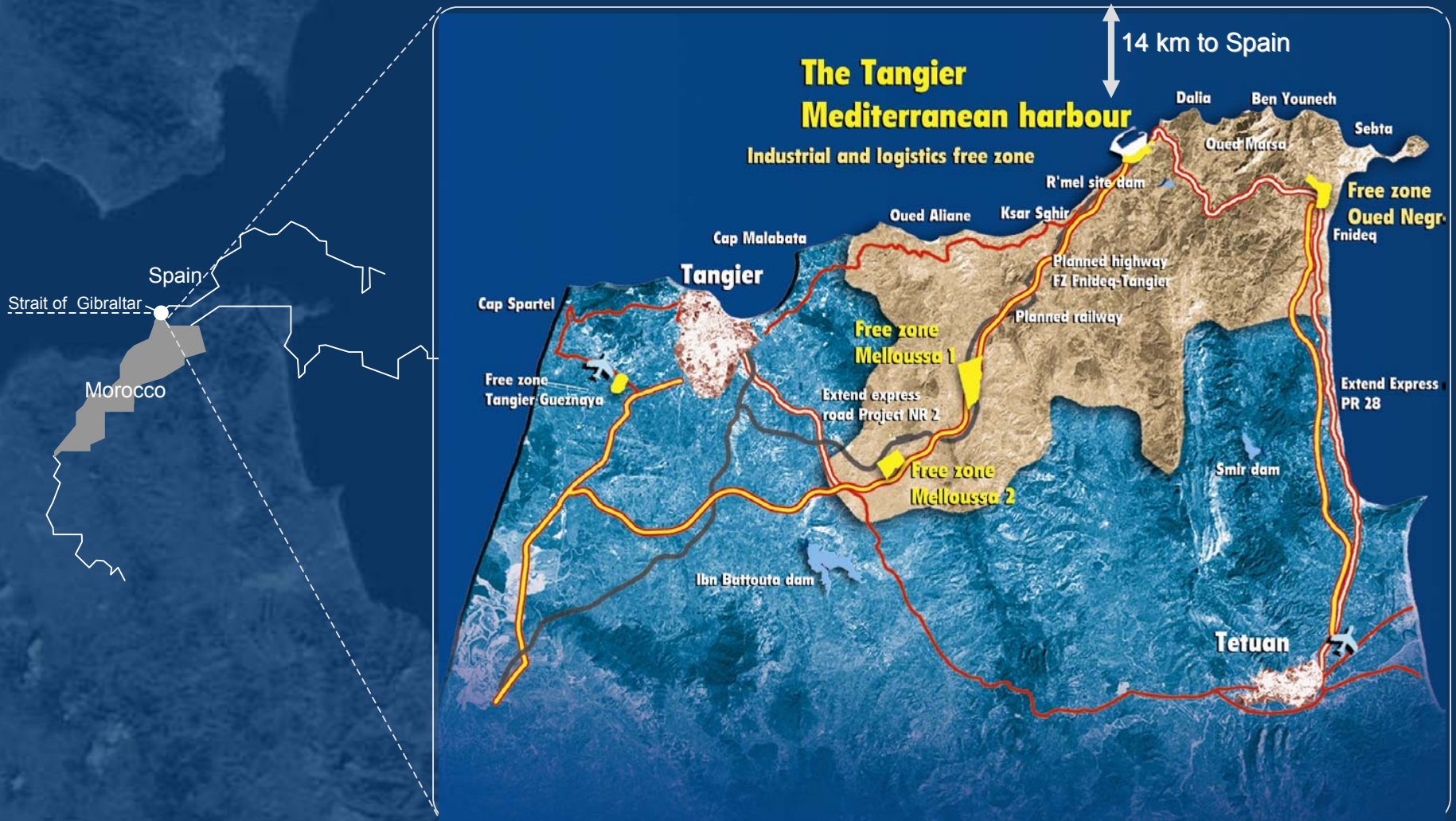


Le Port de Tanger Méditerranée

26 Mai 2004

La Zone Spéciale de Développement Tanger Méditerranée



Finalités du Projet



- **Ancrage à l'espace Euro-méditerranéen**
- **Développement Économique et Social de la région du Détroit**
- **Nouvelle dynamique territoriale**

Objectifs clés de TMSA

- Attirer des investisseurs de référence mondiale en offrant un environnement d'affaires performant dans une logique de développement durable
 - Implication de partenaires de haut niveau dans l'exploitation du port et des zones franches
 - Soutien d'une forte implication des entreprises locales dans la sous-traitance et dans les services
- Tanger-Med : levier de compétitivité logistique au profit d'une économie marocaine ouverte sur le monde

Composantes du complexe Tanger Med

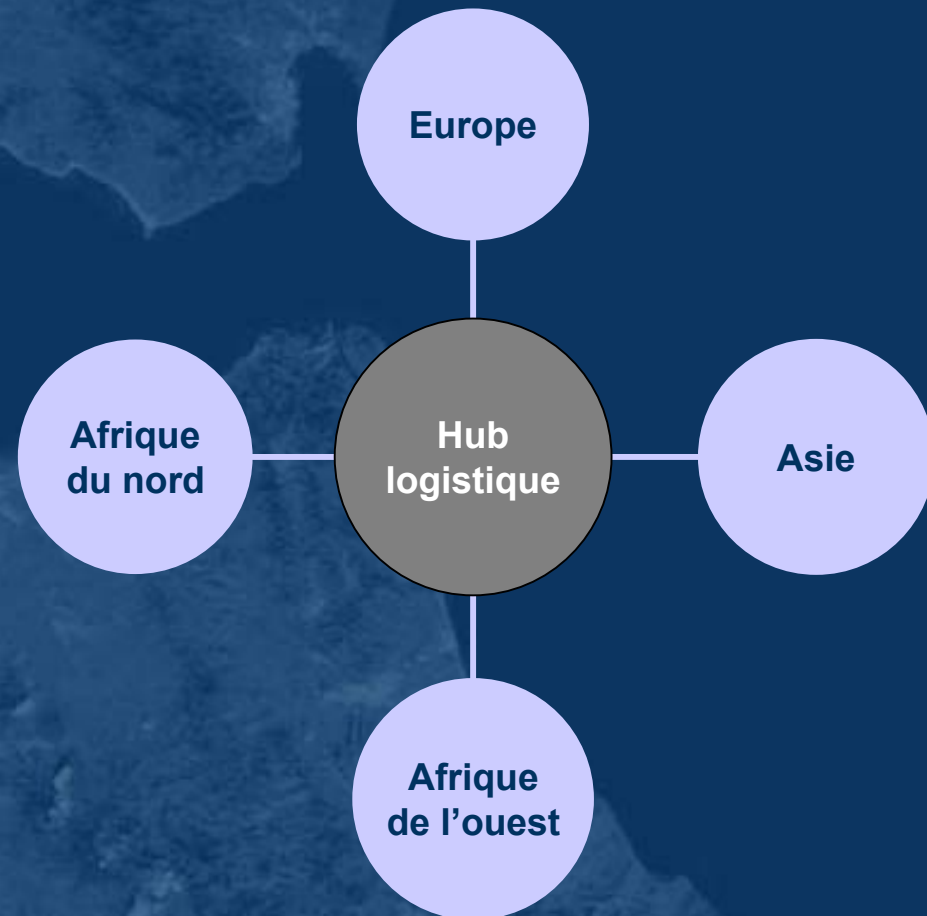


- Port de Tanger Med
- Zones Franches logistique, industrielle et commerciale
- Infrastructures d'appui :
 - Tronçon de 53 km d'autoroute reliant le port à l'axe autoroutier Casablanca- Tanger
 - Voie express reliant le port à Fnideq
 - Section ferroviaire de 45 km reliant le port à Tanger et au réseau national
 - Dédoublément de RN 2 Tanger-Tétouan

Atouts pour les investisseurs

- 1) Concept de « hub » performant intégré dans des circuits logistiques mondial et régional
- 2) Rayonnement sur un marché de 600 millions d'habitants (Europe, Afrique du Nord, Afrique de l'Ouest)
- 3) Qualification et compétitivité de la main d'œuvre
- 4) Accords de libre échange
- 5) Statut de Zone Franche

Hub logistique



Terminal à conteneurs
Terminal roulier
Infrastructures de connexion



Plateforme multimodale



Logistique pure
Valeur ajoutée post-transformation
Transformation industrielle
Activités commerciales

Atouts pour les investisseurs

- 1) Concept de « hub » performant intégré dans des circuits logistiques mondial et régional
- 2) Rayonnement sur un marché de 600 millions d'habitants (Europe, Afrique du Nord, Afrique de l'Ouest)
- 3) Qualification et compétitivité de la main d'œuvre
- 4) Accords de libre échange
- 5) Statut de Zone Franche

Agence Spéciale Tanger Méditerranée (TMSA)

Rôles et Prérogatives

Le rôle, les missions et les prérogatives de TMSA ont été fixées par le décret-loi N°2-02-644 du 2 regeb 1423 (10 septembre 2002) portant création de la Zone Spéciale de Développement et par la convention conclue avec l'État le 17 février 2003.

- Société anonyme dotée de prérogatives de puissance publique
 - ▶ Maîtrise des leviers nécessaires pour servir l'intérêt des partenaires
- Objet : promotion de Zone Spéciale de Développement
 - ▶ Focalisation maximale sur la réussite du projet
- Interlocuteur unique, impliqué au niveau de l'ensemble de la chaîne de valeur ajoutée
 - ▶ Efficacité et levée d'obstacles grâce au principe de « guichet unique »

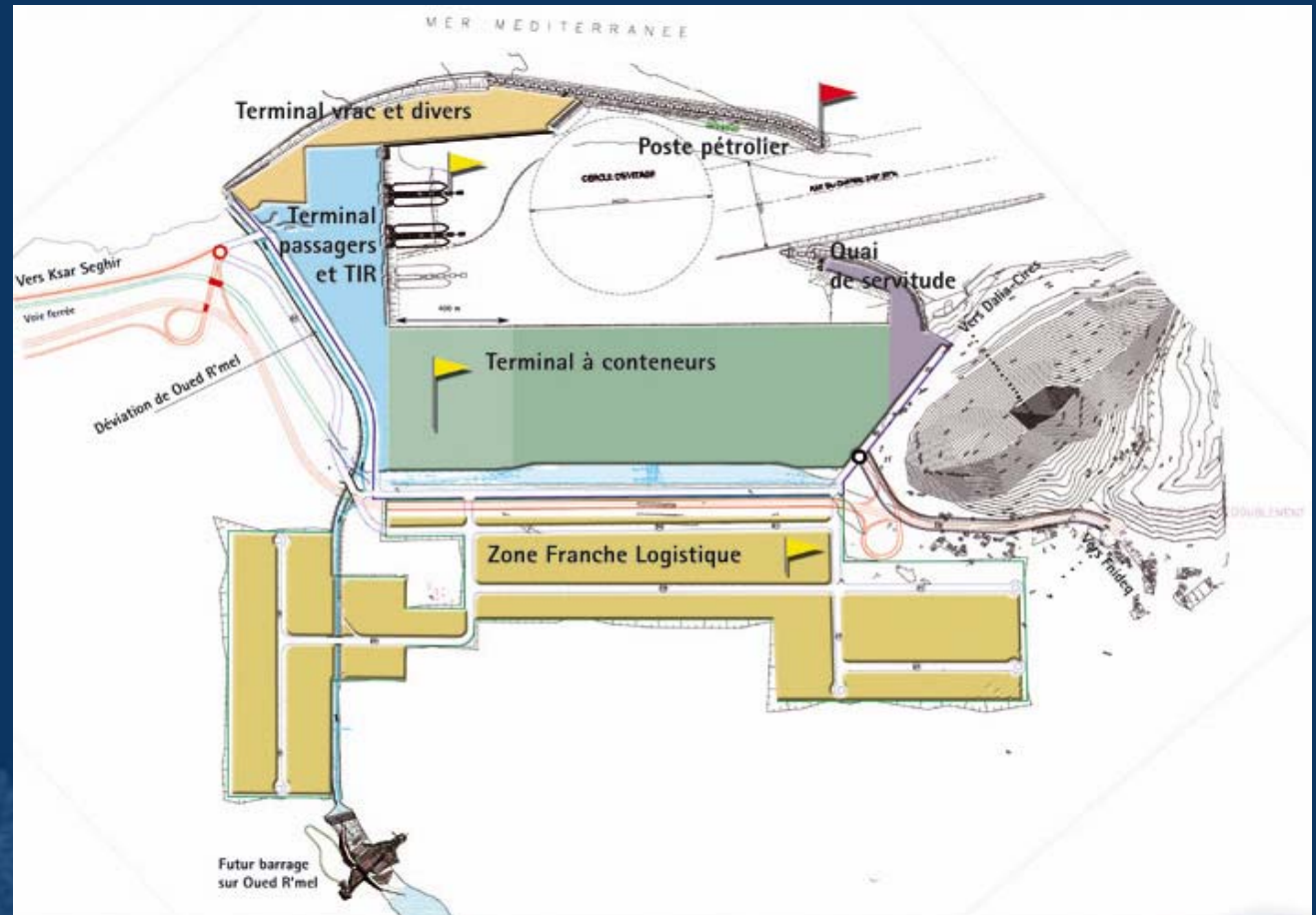
Principales missions de TMSA

- **Autorité Portuaire**
 - Développement et promotion du port
 - Gestion ou concession des terminaux
 - Gestion de la capitainerie, de la réglementation et du domaine public

- **Autorité Zones Franches**

- **Développement de la Zone Spéciale de Développement**
 - Développement économique : activités touristiques, forestières...
 - Développement territorial: préservation des ressources, développement durable
 - Développement social : habitat, équipements sociaux...

Dispositif portuaire



- ▶ Achèvement à juin 2006
- ▶ Achèvement à mars 2007

Terminal à Conteneurs



- Un des plus grands en Méditerranée :
 - 1 600 m de linéaire de quai dont 1 400 m à -16mzh
 - 80 ha de terre-pleins
 - Raccordement à la voie ferrée
- Possibilité de recevoir les plus grands porte-conteneurs en exploitation dans le monde
- Capacité nominale de 3 millions d'EVP
- Trafic principalement orienté vers le transbordement
- Processus de mise en concession en cours pour une durée de 30 ans.

Terminal Passagers et TIR



- Potentiel de 7 postes RoRo à -12 mzh
- Terminal équipé d'une gare maritime et d'un parc RoRo et TIR de 15 ha
- Une gare ONCF voyageurs connectée à la gare maritime
- Concept de gestion du terminal en cours de définition

Terminal Pétrolier



- 1 poste à quai et une aire pour le stockage dédiée
- 2 Activités visées :
 - Soutage des navires en escale ;
 - Import ou cabotage de produits raffinés pour la région du détroit.
- Appel à expression d'intérêt pour la mise en concession du quai prévu en juillet 2004

Terminal Vrac et divers



- Quai de 400 ml à -12 mzh, terre-plein de 15 ha
- Option d'extension du quai pour le lancement ultérieur d'un poste dédié aux céréales (300 ml à -15 mzh)
- Approche : transfert progressif et développement du trafic actuel de Tanger ville
- Montage d'un schéma de concession adapté

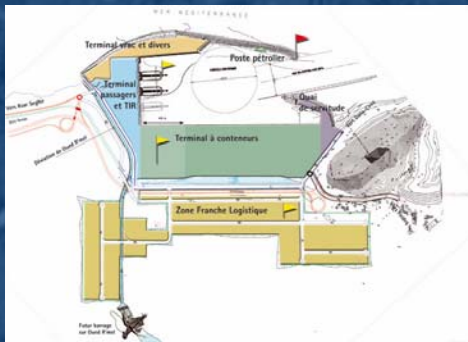
Les zones franches



Zone Franche logistique



- Taille significative (130 ha)
- Zone douanière unique entre port et ZFL
- Site exclusivement dédié aux activités logistiques et de traitements post-transformation.



Zone Franche Industrielle



- Zones décrétées : 600 ha
- Industries légères orientées vers l'export
- Organisation de l'espace par filière industrielle
- Prise en charge par l'opérateur de l'ensemble des services périphériques

Zone franche Commerciale

- Zone décrétée de 200 ha à proximité de Fnideq
- Activités commerciales « B to B » en liaison avec la ZFL (showrooms, centre d'affaires etc.)
- Centres commerciaux avec gamme de produits élargie (en duty free pour les voyageurs à l'étranger)
- Développement en synergie avec le redéploiement touristique de la côte Fnideq – M'diq

Merci de votre attention